



Infirmières et Infirmiers Sans Frontières (IISF)
Nurses Without Borders (NWB) | Enfermeras y Enfermeros Sin Fronteras (EESF)

Coopérant qui souhaite participer à une mission avec IISF Groupe Institutionnel, Formation spontanée (non créditée) ou Solo

*** EXIGENCES PRÉLIMINAIRES ***

1. **Membre IISF**
 - Accepter la [charte](#) de IISF (cliquez sur l'hyperlien)
 - Être [membre](#) actif de IISF (cliquez sur l'hyperlien, adhérez en ligne)

2. **Profession**
 - Si membre d'une profession, en présenter son permis de pratique
 - Compléter le formulaire « Dossier de candidature du postulant coopérant »
 - Déposer votre CV
 - Fournir 2 références professionnelles - voir document « Lettre d'appui au coopérant »

3. **Formation de prédépart**
 - Participer à la formation de prédépart obligatoire en présence.

Voir sur le [site web de IISF](#); dates, lieu, compléter le formulaire d'inscription ET payer les frais selon les directives.

4. **Ressources financières** (coût approximatif exprimé en \$ canadien) *séjour de moins de 30 jours.*
 - Confirmer sa capacité à assumer les frais totaux du projet :
 - ✓ Billet d'avion
 - ✓ Visa
 - ✓ Frais de séjour et d'encadrement (hébergement, transport interne, nourriture, sorties culturelles, traducteurs – voir document fichier Excel « Grille budgétaire »)
 - ✓ Posséder un système personnel de traitement d'eau: bouteille

5. **Passeport**
 - Être détenteur d'un passeport valide jusqu'à 6 mois après la fin du séjour.
 - Avoir l'autorisation de se rendre dans le pays d'accueil en fonction des règles de son pays d'origine.
 - Avoir la possibilité légale de transiter par un pays tiers s'il y a lieu.
 - Avoir l'âge légal pour voyager dans son pays de résidence et dans le pays d'accueil.
 - Être en situation régulière dans le pays de résidence (nationalité ou être résident ou avoir un titre de séjour permettant de voyager et valide jusqu'au retour de voyage).



Infirmières et Infirmiers Sans Frontières (IISF)
Nurses Without Borders (NWB) | Enfermeras y Enfermeros Sin Fronteras (EESF)

Coopérant qui souhaite participer à une mission avec IISF Groupe Institutionnel, Formation spontanée (non créditée) ou Solo

6. Assurances

- *Assurance responsabilité civile, pour le Pérou, assurance de géolocalisation et sauvetage en cas d'urgence vitale - fournie par IISF.*
- Se prévaloir d'une couverture d'assurance voyage comprenant l'annulation, l'interruption, le rapatriement et couverture médicale complète (s'il n'est pas déjà couvert par un assureur, le coopérant doit acquérir cette couverture lors de l'achat de son billet d'avion).

7. Vaccinations

- Satisfaire aux exigences du calendrier vaccinal de base du [Programme d'Immunisation du Québec](#)
- Satisfaire aux exigences de la vaccination internationale minimale requise par IISF : fièvre jaune, typhoïde, rage et pour l'Afrique de l'Ouest méningite ACYW-135
- Accepter la prise de médication préventive pour la malaria et selon le pays d'accueil, la leptospirose

8. Autres

- Maîtriser le français à l'oral, à l'écrit et à la lecture
- Selon le pays d'accueil, connaissance d'une langue parlée localement
- Avoir le matériel nécessaire pour assister aux rencontres en ligne (ordinateur, connexion internet haute vitesse, webcam et micro)
- En plus de sa valise personnelle, transporter une 2^e valise de dons pour la coopération



Infirmières et Infirmiers Sans Frontières (IISF)
Nurses Without Borders (NWB) | Enfermeras y Enfermeros Sin Fronteras (EESF)

Coopérant qui souhaite participer à une mission avec IISF Groupe Institutionnel, Formation spontanée (non créditée) ou Solo

9. Condition de santé requise

- Santé physique et mentale médicalement stable depuis au moins 12 mois précédant le projet et jusqu'au jour du départ
- Aucune allergie anaphylactique aux arachides (Afrique de l'Ouest - AO)
- Aucune allergie anaphylactique aux poissons/fruits de mer (AO, Amérique latine)
- Capable de s'abstenir de consommer de l'alcool et/ou du cannabis pendant plusieurs jours/semaines

Capable de réaliser les activités minimales suivantes :

- Se déplacer seul avec ses 2 valises de 23 kilos, sur une surface de 1000 mètres;
- Déposer seul chacune de ses valises de 23 kilos dans un coffre de voiture
- Dans un escalier, enjamber 2 marches à la fois x 3, sans appui
- Marcher environ 5 kilomètres pendant 1h
- Être capable de travailler dans des conditions climatiques et atmosphériques extrêmes (chaleur, humidité, altitude)
- Le coopérant aux prises avec des problèmes de santé mentale chroniques, persistants ou cristallisés, d'anxiété généralisée ou de troubles neurologiques s'abstient de participer à ce type de projet à l'internationale.

Aptitudes d'adaptation du coopérant :

- Être capable de travailler sous pression
- Posséder une grande capacité d'adaptation aux changements fréquents et nombreux
- Avoir l'aptitude à fonctionner efficacement avec des directives non-exhaustives et parfois contradictoires
- Détenir une bonne autonomie et un rapport sain avec l'autorité (respecter la chaîne de commandement ou la hiérarchie est essentiel).
- Détenir une bonne autonomie et un rapport sain avec l'autorité (respecter la chaîne de commandement ou la hiérarchie est essentiel).
- Faire preuve de sensibilité et d'ouverture culturelle.

Exemples (non exhaustifs) : Normes sociales, culturelles, religieuses, mode de vie, nourriture, propreté, salubrité, traitement réservé aux animaux sont des exemples de situations pouvant être confrontantes pour certains. Il s'agit des réalités quotidiennes avec lesquelles le coopérant doit être capable de vivre afin de pouvoir s'intégrer harmonieusement dans son rôle et sa fonction.